



COMMUNIQUÉ DE PRESE

Modifications majeures réclamées à l'assurance-emploi

Les Sans-Chemise interpellent les partis fédéraux

Montréal, dimanche 21 septembre 2008 – Les leaders des grandes centrales syndicales Claudette Carbonneau, CSN, Réjean Parent, CSQ, Michel Arsenault, FTQ, ainsi que le porte-parole du CNC (Conseil national des chômeurs et chômeuses), Pierre Céré, ont interpellé ce matin les partis politiques fédéraux afin qu'ils se prononcent clairement sur des modifications majeures réclamées à l'assurance-emploi.

Au nombre des grands objectifs visés par ce qu'il est convenu d'appeler la Coalition des Sans-Chemise, on retrouve :

- ▶ **une amélioration importante de l'accessibilité au régime d'assurance-emploi;**
- ▶ **une augmentation notable du taux de prestations;**
- ▶ **une plus longue période de prestations;**
- ▶ **une réelle caisse autonome;**
- ▶ **l'abolition du délai de carence.**

Des revendications plus pertinentes que jamais

« *Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, que nous cognons sur ce clou, mais les crises majeures que nous vivons dans plusieurs secteurs d'activité économique, particulièrement au Québec, rendent ces revendications plus pertinentes et plus urgentes que jamais* », a déclaré le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Michel Arsenault.

Ramener l'assurance-emploi à sa fonction première : protéger les travailleurs

« *Personne ne peut plaider le manque de fonds pour s'objecter à ces modifications qui ramèneraient, en bonne partie, l'assurance-emploi à sa fonction première, soit celle de protéger les travailleuses et les travailleurs en leur assurant une sécurité économique entre deux emplois. Avec des surplus cumulatifs détournés de 57 milliards de dollars (au 31 mars 2008), une telle objection relèverait de l'indécence* », a fait valoir pour sa part Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux.

Des cotisants qui n'ont pas accès au régime de prestations

« Avec la création d'un Office de financement de l'assurance-emploi au printemps, les conservateurs n'ont rien réglé de ce vol éhonté de la caisse auquel ils ont participé allègrement alors même que plus de 50 % des cotisants n'ont même pas accès au régime », a repris Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec.

Les conservateurs ont bloqué un projet de loi bonifiant le régime

« Il n'est pas inutile de remémorer que le gouvernement conservateur a surtout empêché l'adoption d'un projet de loi (C-269) qui visait l'amélioration du régime d'assurance-emploi, en refusant de lui accorder sa sanction royale (novembre 2007). Ce projet de loi visait à améliorer l'accès au régime et augmenter le taux ainsi que la période de prestations », a indiqué Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses.

Rappelons que ce projet de loi (C-269) avait l'assentiment des 3 partis d'opposition (PLC, NPD, BLOC) qui s'étaient entendus sur une formule consensuelle d'améliorations à apporter au régime d'assurance-emploi. Cette formule consensuelle était aussi appuyée par le mouvement syndical québécois (CSN, FTQ, CSQ) et canadien (CTC) et le mouvement des chômeurs (CNC).

Une solide campagne publique

Les Sans-Chemise poursuivront, sans relâche et avec la même détermination, cet objectif d'une bonification du régime d'assurance-emploi. La présente campagne, appuyée par des milliers de pancartes et de panneaux, se déroulera dans toutes les régions du Québec, et pendant toute la campagne électorale. Différentes actions parsèmeront cette campagne d'opinion publique.

« La solution aux problèmes du régime d'assurance-emploi est politique : le législateur doit légiférer, et respecter les majorités sociales et les majorités parlementaires qui s'expriment », ont conclu les chefs syndicaux et le porte-parole du CNC.

Source : Comité des Sans-Chemise avec CSN, CSQ et FTQ

Renseignements : Michelle Filteau, CSN, 514 894-1326

Marjolaine Perreault, CSQ, 514 235-5082

Jean Laverdière, FTQ, 514 893-7809

Pierre Céré, CNC, 514 606-4074